

# DCA 4 Pellets/Powder/Paste

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 2018-03-23

Date de révision: 2022-01-21

Version: 2.0

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identification

Forme du produit : Article  
Nom du produit : DCA 4 Pellets/Powder/Paste  
Code du produit : WF2070 - WF2076; WF2082 - WF2087; WF2015; WF2022; WF2104; WF2106; WF2100B; WF2100C; WF2108; WF2093; WF2126

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation de la substance/mélange : Additif pour système de refroidissement, produit différent des filtres de refroidissement

#### 1.3. Fournisseur

##### Fabricant

Cummins Filtration  
1200 Fleetguard Road  
Cookeville, TN 38506 - USA  
T 1-800-22-FILTER (1-800-223-4583)

##### Distributeur

Cummins Western Canada  
Canadian Distributor  
11751 181 St.  
Edmonton, AB T5S 2K5 - Canada  
T 1-780-455-2151

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Chemtrec 1-800-424-9300 (Dans la zone continentale des États-Unis)  
Chemtrec 703-527-3887 (À l'extérieur des États-Unis)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification GHS

Article manufacturé : classification et étiquetage SGH non applicables. Ce produit est exempté de classification et d'étiquetage en vertu de la norme C.F.R. 1910.1200(b)(6)(v).

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Non applicable.

#### 2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

### SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

#### 3.1. Substances

Non applicable

# DCA 4 Pellets/Powder/Paste

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
Pyrophosphate de tétrapotassium	Pyrophosphate de tétrapotassium Potassium pyrophosphate / Diphosphoric acid, tetrapotassium salt / Tetrapotassium diphosphate / Tetrapotassium diphosphate / Diphosphoric acid, potassium salt (1:4) / TETRAPOTASSIUM PYROPHOSPHATE / Potassium pyrophosphate, tetrabasic / Pyrophosphoric acid, tetrapotassium salt / potassium pyrophosphate	n° CAS: 7320-34-5	28 – 34,3
Nitrite de sodium	Nitrite de sodium Nitrite de sodium / nitrite de sodium	n° CAS: 7632-00-0	14,9 – 18,2
Molybdate de disodium	Molybdate de disodium Molybdate (VI) de sodium	n° CAS: 7631-95-0	5,6 – 6,9
Benzotriazole	Benzotriazole 1H-Benzotriazole	n° CAS: 95-14-7	4,3 – 5,3
Métaborate de sodium	Métaborate de sodium Boric acid (HBO <sub>2</sub> ), sodium salt / Boric acid, monosodium salt / Métaborate de sodium, anhydrous / Boric acid (HBO <sub>2</sub> ), sodium salt (1:1) / Boric acid, sodium salt / Métaborate de sodium	n° CAS: 7775-19-1	3,9 – 4,8
Métasilicate de disodium	Métasilicate de disodium / métasilicate de disodium	n° CAS: 6834-92-0	3,1 – 3,8
Xylènesulfonate de sodium	Xylènesulfonate de sodium Sodium xylene sulfonate / Benzenesulfonic acid, dimethyl-, sodium salt / Sodium dimethylbenzenesulfonate / Sodium xylenesulphonate / Xylènesulfonate, sodium / Xylènesulfonic acid, sodium salt / Benzenesulphonic acid, dimethyl-, sodium salt / Benzenesulfonic acid, dimethyl-, sodium salt (1:1) / SODIUM XYLENESULFONATE / Dimethylbenzenesulfonic acid, sodium salt	n° CAS: 1300-72-7	1,4 – 1,7

Remarques : Les concentrations listées représentent des intervalles réels qui sont le résultat de la variation de chaque lot.

## SECTION 4: Premiers soins

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Non applicable pour le produit sous la forme finale.
Premiers soins après contact avec la peau	: Non applicable pour le produit sous la forme finale. En cas d'irritation cutanée: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Premiers soins après contact oculaire	: Non applicable pour le produit sous la forme finale. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Non applicable pour le produit sous la forme finale.

# DCA 4 Pellets/Powder/Paste

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Ne constitue pas une voie d'exposition probable.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Aucun effet indésirable connu.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Aucun effet indésirable connu.
Symptômes/effets après ingestion	: Ne constitue pas une voie d'exposition probable.

### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

## SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
Agents d'extinction non appropriés	: Aucun connu.

### 5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Danger d'incendie	: Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Monoxyde de sodium . Oxydes d'azote. Phosphore. Oxydes de soufre. Des fumées irritantes.
Danger d'explosion	: Risque de rupture ou d'explosion des conteneurs clos en cas de feu.

### 5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
Protection en cas d'incendie	: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.
-------------------	---

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Ramasser les morceaux, puis les placer dans un conteneur adapté.
Procédés de nettoyage	: Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

# DCA 4 Pellets/Powder/Paste

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### SECTION 7: Manutention et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec les pastilles à l'intérieur du filtre. Manipuler avec précaution.  
Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Stocker dans un endroit sec.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### DCA 4 Pellets/Powder/Paste

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### Pyrophosphate de tétrapotassium (7320-34-5)

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### Nitrite de sodium (7632-00-0)

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### Molybdate de disodium (7631-95-0)

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### Benzotriazole (95-14-7)

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### Métaborate de sodium (7775-19-1)

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### Métasilicate de disodium (6834-92-0)

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### Xylènesulfonate de sodium (1300-72-7)

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.  
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté. Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

##### Protection des mains:

Aucun nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

# DCA 4 Pellets/Powder/Paste

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

<b>Protection oculaire:</b>
Aucun nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Protection de la peau et du corps:</b>
Aucun nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. Porter un vêtement de protection approprié
<b>Protection des voies respiratoires:</b>
Aucun nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

### Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Le filtre contient des granules.
Couleur	: Couleur blanche (granules/poudre) Couleur bleue (pâte)
Odeur	: Dégage peu ou pas d'odeur.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Eau: complètement soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Favorise l'inflammation des matières combustibles.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

# DCA 4 Pellets/Powder/Paste

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Étincelles, chaleur, flamme nue et autres sources d'ignition. Matières combustibles. Matières incompatibles.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Agents oxydants forts. Agents réducteurs. Matières organiques. Fluor.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

## SECTION 11: Données toxicologiques

Voies d'exposition possibles : Aucun.

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale) : Toxique en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë (voie cutanée) : Non classé

Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

#### Pyrophosphate de tétrapotassium (7320-34-5)

DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: other:FMC Non-Definitive Dermal Toxicity Protocol (Number 7), Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
CL50 inhalation rat	> 1,1 mg/l air Animal: rat, Guideline: other:FMC Acute Inhalation Toxicity Protocol Number 27, Guideline: OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity), Guideline: other:US EPA Toxic Substances Health Effect Test Guidelines, October, 1984; (PB82-232984) Acute Inhalation Toxicity Study., Guideline: other:Commission of the European Communities, Council Directive 67/548/EEC, Annex V, Part B.2.; May 1, 1987, Guideline: other:US EPA Pesticide Assessment Guidelines: Subdivision F, Hazard Evaluation: Human and Domestic Animals, Nov, 1984; 81-3 Acute Inhalation Study

#### Nitrite de sodium (7632-00-0)

DL50 orale rat	85 mg/kg
CL50 inhalation rat	5,5 mg/l/4h
ATE CA (orale)	85 mg/kg de poids corporel
ATE CA (vapeurs)	5,5 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	5,5 mg/l/4h

#### Molybdate de disodium (7631-95-0)

DL50 orale rat	4000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
CL50 inhalation rat	> 5,84 mg/l/4h
ATE CA (orale)	4000 mg/kg de poids corporel

# DCA 4 Pellets/Powder/Paste

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

<b>Benzotriazole (95-14-7)</b>	
DL50 orale rat	560 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
CL50 inhalation rat	1910 mg/m <sup>3</sup> (Temps d'exposition: 3 h)
ATE CA (orale)	560 mg/kg de poids corporel
ATE CA (gaz)	4500 ppmv/4h
ATE CA (vapeurs)	1,91 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	1,91 mg/l/4h
<b>Métaborate de sodium (7775-19-1)</b>	
DL50 orale rat	2330 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: other:FIFRA (40 CFR 163)
ATE CA (orale)	2330 mg/kg de poids corporel
<b>Métasilicate de disodium (6834-92-0)</b>	
DL50 orale rat	1153 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: EPA OPPTS 870.1200 (Acute Dermal Toxicity)
CL50 inhalation rat	> 2,06 mg/l air Animal: rat, Guideline: EPA OPPTS 870.1300 (Acute inhalation toxicity)
ATE CA (orale)	1153 mg/kg de poids corporel
<b>Xylènesulfonate de sodium (1300-72-7)</b>	
DL50 orale rat	≥ 3346 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: EPA OTS 798.1175 (Acute Oral Toxicity), 95% CL: 3196 - 3503
DL50 cutanée lapin	≥ 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: EPA OTS 798.1100 (Acute Dermal Toxicity)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Susceptible de provoquer le cancer.
<b>Xylènesulfonate de sodium (1300-72-7)</b>	
NOAEL (chronique, oral, animal/femelle, 2 ans)	≥ 60 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies), Remarks on results: other:
Toxicité pour la reproduction	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
<b>Métasilicate de disodium (6834-92-0)</b>	
NOAEL (animal/femelle, F0/P)	> 159 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
<b>Métasilicate de disodium (6834-92-0)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

# DCA 4 Pellets/Powder/Paste

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

<b>Pyrophosphate de tétrapotassium (7320-34-5)</b>	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	500 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)
<b>Nitrite de sodium (7632-00-0)</b>	
NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours)	220 mg/kg de poids corporel Animal: mouse, Animal sex: male
NOAEL (subchronique, oral, animal/femelle, 90 jours)	165 mg/kg de poids corporel Animal: mouse, Animal sex: female
<b>Molybdate de disodium (7631-95-0)</b>	
NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	> 0,1 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 413 (Subchronic Inhalation Toxicity: 90-Day Study)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
<b>Métasilicate de disodium (6834-92-0)</b>	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	227 – 237 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)
<b>Xylènesulfonate de sodium (1300-72-7)</b>	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	763 – 3534 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)

Danger par aspiration : Non classé  
Voies d'exposition possibles : Aucun.  
Symptômes/effets après inhalation : Ne constitue pas une voie d'exposition probable.  
Symptômes/effets après contact avec la peau : Aucun effet indésirable connu.  
Symptômes/effets après contact oculaire : Aucun effet indésirable connu.  
Symptômes/effets après ingestion : Ne constitue pas une voie d'exposition probable.  
Autres informations : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

<b>Pyrophosphate de tétrapotassium (7320-34-5)</b>	
CL50 - Poisson [1]	> 100 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Oncorhynchus mykiss)
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: water flea)
<b>Nitrite de sodium (7632-00-0)</b>	
CL50 - Poisson [1]	0,19 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Oncorhynchus mykiss [taux])
CE50 - Crustacés [1]	15,4 mg/l Organismes de test (Espèces): Daphnia magna
CL50 - Poisson [2]	0,092 – 0,13 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Oncorhynchus mykiss [taux])
<b>Benzotriazole (95-14-7)</b>	
CL50 - Poisson [1]	55 mg/l Organismes de test (Espèces): Cyprinodon variegatus
CE50 - Crustacés [1]	137 mg/l Organismes de test (Espèces): Daphnia magna



# DCA 4 Pellets/Powder/Paste

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

<b>Benzotriazole (95-14-7)</b>	
CL50 - Poisson [2]	180 mg/l Organismes de test (Espèces): Danio rerio (noms précédents: Brachydanio rerio)
<b>Métaborate de sodium (7775-19-1)</b>	
CL50 - Poisson [1]	79,7 mg/l Organismes de test (Espèces): Pimephales promelas
NOEC chronique poisson	11,2 mg/l Organismes de test (Espèces): Pimephales promelas Durée: '32 d'
<b>Métasilicate de disodium (6834-92-0)</b>	
CL50 - Poisson [1]	210 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Brachydanio rerio [semi-statique])
CE50 - Crustacés [1]	1700 mg/l Organismes de test (Espèces): Daphnia magna
CL50 - Poisson [2]	210 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Brachydanio rerio)
<b>Xylènesulfonate de sodium (1300-72-7)</b>	
CL50 - Poisson [1]	≥ 1580 mg/l Organismes de test (Espèces): Oncorhynchus mykiss (noms précédents: Salmo gairdneri)
CE50 - Crustacés [1]	> 1020 mg/l Organismes de test (Espèces): Daphnia magna

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### DCA 4 Pellets/Powder/Paste

Persistance et dégradabilité : Non établi.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### DCA 4 Pellets/Powder/Paste

Potentiel de bioaccumulation : Non établi.

#### Nitrite de sodium (7632-00-0)

Coefficient de partage n-octanol/eau : -3,7 (à 25 °C)

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Les containers ou les sacs vides peuvent conserver des résidus du produit. Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TDG

# DCA 4 Pellets/Powder/Paste

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non applicable

#### TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

#### DOT

Aucune donnée disponible

#### TDG

Aucune donnée disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Réglementations fédérales USA

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

### 15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.3. Réglementations des Etats - É-U

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'État de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

# DCA 4 Pellets/Powder/Paste

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### SECTION 16: Autres informations

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date de révision : 01/21/2022  
Autres informations : Aucun.  
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.  
Préparé pour : Cummins Filtrations

Textes complet des phrases H	
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3
Carc. 2	Cancérogénicité, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
HHNOC 1	Dangers pour la santé non classifiés ailleurs, catégorie 1
Met. Corr. 1	Corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Ox. Sol. 3	Matières solides comburantes, Catégorie 3
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2

SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (NexReg)

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.